

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

Délibération  
n° 2017.06.365

Pépinière  
d'entreprises  
GrandAngoulême :  
modification de la  
grille tarifaire 2017

**LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.06.365**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -  
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**PEPINIERE D'ENTREPRISES GRANDANGOULEME : MODIFICATION DE LA GRILLE  
TARIFAIRE 2017**

La Pépinière d'entreprises de GrandAngoulême, permettant d'accompagner des créateurs et jeunes entreprises innovantes et à potentiel, a été créée en juillet 2006. Elle a été reprise en gestion directe par GrandAngoulême depuis le 1<sup>er</sup> août 2015.

Par délibération n°99 du 16 février 2016, le conseil communautaire a voté les tarifs de la pépinière d'entreprises pour 2017. Aujourd'hui, il convient d'ajouter un tarif au regard de certaines évolutions.

En effet, GrandAngoulême dans le cadre de ses actions visant à encourager l'entrepreneuriat, a mis en place un programme d'incubation qui vise à accompagner des porteurs de projets innovants. Durant tout le temps de l'incubation, le porteur de projet a accès à une palette de services adaptés **et à un hébergement, dans un espace de coworking dédié**, à la pépinière d'entreprises.

Un plateau de la pépinière a donc été mis à disposition de l'inKUBateur. Cet espace est aménagé et équipé du wifi.

Ce service d'hébergement à la pépinière sera facturé 15 € TTC par mois par projet que le porteur de projet soit seul ou en équipe.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

**Je vous propose**

**D'APPROUVER** la modification de la grille tarifaire 2017 de la pépinière d'entreprises pour y ajouter un tarif incubateur à 15 € TTC.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**06 juillet 2017**

**Affiché le :**

**06 juillet 2017**

**Tarifs**  
**Pépinière d'Entreprises GrandAngoulême**

**Contacts :**

Mme Anne LE MAUFF  
Responsable de la pépinière d'entreprises GrandAngoulême  
[a.lemauff@grandangoulême.fr](mailto:a.lemauff@grandangoulême.fr)  
05.45.255.100

Mme Margaux CAILLER  
Assistante de la pépinière d'entreprises GrandAngoulême  
[m.cailler@grandangoulême.fr](mailto:m.cailler@grandangoulême.fr)  
05.45.255.100

***Tarifs de location des bureaux et plateaux  
A partir de 2017***

<b>Bureaux</b>	<b>Redevances HT/m<sup>2</sup>/an</b>	<b>Charges HT/m<sup>2</sup>/an</b>
<i>Année 1</i>	50,00	22,00
<i>Année 2</i>	69,00	30,00
<i>Année 3</i>	81,50	33,00
<i>Année 4</i>	88,00	33,00

<b>Plateaux</b>	<b>Redevances HT/m<sup>2</sup>/an</b>	<b>Charges HT/m<sup>2</sup>/an</b>
<i>Année 1</i>	37,50	17,00
<i>Année 2</i>	56,50	24,00
<i>Année 3</i>	69,00	28,00
<i>Année 4</i>	75,00	28,00

***Tarifs des prestations***

<b>PRESTATIONS</b>	<b>TARIFS H.T</b>	
<b>Photocopies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 0.09 € l'unité jusqu'à 50/mois</li> <li>- 0.07 € l'unité de 50 à 200/mois</li> <li>- 0.06 € l'unité au-delà de 200/mois</li> </ul>	Chaque entreprise dispose d'un code et d'un compteur
<b>Affranchissement</b>	Tarifs postaux en vigueur	<p>Le courrier est affranchi et acheminé à la poste.</p> <p>A déposer chaque jour à l'accueil avant 15h00</p>
<b>Domiciliation</b>	88.00 €/mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Domiciliation administrative et juridique de l'entreprise.</li> <li>- Réception/suivi/envoi des courriers et télécopies reçus</li> <li>- Accès services communs</li> </ul>
<b>Centre de documentation – Annuaires spécialisés, - revues et magazines...</b>	Gratuit	A disposition des entreprises de la pépinière consultation sur place
<b>Reliure dossiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2.15 €/dossier : jusqu'à 20 pages par dossier</li> <li>- 2.90 €/dossier : de 21 à 50 pages par dossier</li> <li>- 4.20 €/dossier au-delà de 50 pages par dossier</li> </ul>	<p>Fourniture comprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> page de couverture (feuille transparente)</li> <li>- Reliure spirale</li> <li>- Dernière page en carton souple</li> </ul>
<b>Surveillance des locaux</b>	<p>Refacturation des frais d'intervention : 51.85 € HT 62,26 € TTC (Taxes : TVA + taxe CNAPS liées aux activités de sécurité)</p>	En cas d'intervention de la société de surveillance pour non mise en marche du système de surveillance.
<b>Clefs</b>	Refacturations des clefs supplémentaires : 45 € HT	Un jeu de trois clefs est remis lors de l'intégration en pépinière.

## Tarifs de location des salles de réunion

PRESTATIONS	TARIFS HT Entreprises Hors pépinière		TARIFS HT Entreprises de la pépinière		Descriptif
	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée	
Location des salles de réunion	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée	
Salle de conférence	<b>70 €</b>	<b>110 €</b>	<b>33 €</b>	<b>60 €</b>	<b>Pour 11 à 80 personnes</b>
Salle de réunion	<b>45 €</b>	<b>60 €</b>	<b>22 €</b>	<b>38 €</b>	<b>jusqu'à 10 personnes</b>

La salle de conférence est équipée :

- D'un vidéoprojecteur fixe
- D'un écran dépliant fixe
- D'une télécommande Kensington de présentation PowerPoint sans fil avec pointeur laser
- D'un câble HDMI
- D'une multiprise
- D'un accès wifi
- D'un tableau de papier

La salle de réunion est équipée :

- D'un vidéoprojecteur portable
- D'un écran plasma
- D'une visio-conférence
- D'un câble HDMI
- D'un accès wifi
- D'un tableau de papier

## Tarifs de location des bureaux de passage

PRESTATIONS	TARIFS HT Entreprises de la pépinière		TARIFS HT Entreprises Hors pépinière		TARIFS HT A partir d'1 mois d'utilisation	
	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée
Location des bureaux de passage	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée	½ journée	1 journée
Bureau de passage A	Gratuit		20 €	30 €	15 €	25 €
Bureau de passage B	Gratuit		20 €	30 €	15 €	25 €

Les bureaux de passage sont équipés :

- D'une table

- De deux chaises et d'un fauteuil
- D'un caisson de rangement
- D'un accès wifi

## Services à disposition des entreprises de la Pépinière

**Alsatis** : fournisseur d'accès à internet, réseaux, satellite, fibre optique et services cloud à destination des entreprises

### Tarifs des offres Alsatis

Offre	Abonnement mensuel	Matériel pack de connexion (400 €)	Options ligne (s) supplémentaire(s)		Frais d'accès au service
			Ligne illimitée fixes et mobiles	Location de postes	
2Mbps + un poste téléphonique illimité vers les fixes et les mobiles	30 € HT	Gratuit (pris en charge par GrandAngoulême)	19 € HT / mois	4 HT € / mois	50 € HT
4Mbps + un poste téléphonique illimité vers les fixes et les mobiles	40 € HT	Gratuit (pris en charge par GrandAngoulême)	19 € HT / mois	4 HT € / mois	50 € HT
6Mbps + un poste téléphonique illimité vers les fixes et les mobiles	60 € HT	Gratuit (pris en charge par GrandAngoulême)	19 € HT / mois	4 HT € / mois	50 € HT

**Engagement de 12 mois – possibilité de résilier le service si la société quitte les locaux (sous condition de présentation d'un justificatif).**

**Contact** : Madame Elise PELCZ, vous pouvez le joindre au 09.70.24.75.81 ou par mail à l'adresse suivante : [elise.pelcz@alsatis.com](mailto:elise.pelcz@alsatis.com)  
Service client : 05.31.616.262

### Tarifs InKUBateur

Hébergement par projet d'Incubation (Porteur de projet seul ou en équipe)	15 € TTC
---------------------------------------------------------------------------	----------